

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 16/02/2023**

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard LECUILLER

Absents : Mmes Marie BLONDEL (absente), Aurélie MAYORA (excusée)
M Nicolas MAITRET (excusé)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 13/10/2022

Approuvé à l'unanimité.

2) Préparation du budget 2023

Pour préparer le budget 2023, voici les chiffres de 2022 :

		Prévu	Réalisé	Résultat
Fonctionnement	Dépenses	177 334 €	117 731 €	Excédent de 67 187 €
	Recettes	177 334 €	155 516 € + 29 402 € (résultat antérieur)	
Investissement	Dépenses	161 608 €	24 582 € + 11 408 € (déficit 2021)	Déficit de 6976 €
	Recettes	161 608 €	29 000 €	

En ajoutant l'excédent et le crédit d'environ 60 000 €, les travaux en retard seront financés comme prévu.

Nous avons une subvention de 17 000 € qui a été accordée par le département pour les travaux de voirie et trottoirs.

3) Délibérations

Le maire propose de lancer la plantation sur la place Saint-Vincent suivant le devis reçu de Avenir Paysage. Nous espérons obtenir de la région une subvention de 50 %.

Le projet est adopté à l'unanimité.

L'élagage de l'arbre de la cour de la Mairie est à faire suivant un devis estimatif de 850 €.

L'élagage est adopté à l'unanimité.

Le tarif de la location du caveau de la Mairie est proposé à la hausse à compter du 1^{er} avril. Il sera proposé au tarif de 150 € au lieu de 100 € pour les locaux et la caution passe à 300 € et toujours une gratuité pour les associations.

Le nouveau tarif est adopté à l'unanimité.

4) Réparation

La maçonnerie qui tient la grille d'évacuation d'eaux pluviales à l'entrée du vieux chemin est en train de s'effriter. Un premier devis de réparation nous a été retourné et il s'élève à 3 200 €.

5) Prévision pour le budget 2023

Il y a trois travaux à prévoir pour 2023 :

- les escaliers du cimetière
- l'encadrement de la porte d'entrée de la Mairie
- la re-installation du calvaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.